

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4381 - Vendredi 19 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

COMORES / BAD

La BAD octroie 6 milliards fc pour les infrastructures routières



Signature de 3 conventions avec la BAD.

LA FOIRE
DES PRODUITS EGYPTIENS ET INTERNATIONAUX 2023

DATE DU 20 MAI
AU 3 JUIN

LOCATION AU RETAJ HOTEL
DE MORONI

DE 9H00 À 21H00

VISITE AU MUSÉE DE LA BCC

L'histoire de la monnaie comorienne retracée à un groupe d'élèves

Une trentaine d'élèves de l'école Le Pouffin a visité hier jeudi 18 mai, le siège de la Banque centrale des Comores (BCC). Cette visite a permis aux élèves de découvrir l'histoire et la fabrication de la monnaie comorienne.

Le Musée de la Banque centrale des Comores a accueilli une poignée d'élèves de l'école primaire « Le Pouffin ». Cette visite qui entre dans le cadre de la journée internationale des musées a permis aux enfants de non seulement voir les anciennes monnaies et billets du pays mais aussi de comprendre leurs périodes de coupures. Une aubaine aussi pour les enfants de rencontrer le gouverneur de la banque, Inoussa Ben Imane. A travers le film sur la production de la monnaie comorienne projeté à la salle de conférence, les écoliers ont pu reconnaître le gouverneur sur ses explications sur la valeur des pièces monétaires et billets de banque.

Les petits visiteurs ont saisi que la monnaie est un instrument de paiement à 3 fonctions différentes. Et que la banque centrale remplit une des missions fixées par la loi. « Je suis très contente de visiter le musée et j'ai compris que son rôle est de collectionner la monnaie non uti-



Visite guidée à la BCC pour des élèves.

lisable et d'archiver l'histoire du système monétaire du pays », a résumé une des écolières. Cette même activité va se dérouler également demain samedi 20 mai. Ainsi, il faut rappeler que la Banque centrale des Comores a succédé à l'Institut d'émission des Comores, le 1er juillet 1981. Ainsi il faut rappeler également qu'en 1998, dans la perspective de l'Union monétaire européenne, le Conseil de l'Union européenne a abordé les accords monétaires conclus par la France avec la zone CFA et les Comores et a statué qu'il était peu probable que les accords aient un impact significatif sur la politique monétaire et de taux de

change de la zone euro.

Sous leurs formes actuelles et dans leurs états d'application, il est peu probable que les accords constituent un obstacle au bon fonctionnement de l'union économique et monétaire. Rien dans les accords ne peut être interprété comme impliquant une obligation pour la Banque centrale européenne (BCE) ou toute banque centrale nationale de soutenir la convertibilité du franc comorien. Les modifications apportées aux accords existants n'entraîneront aucune obligation de la part de la Banque centrale européenne ou d'une banque centrale nationale. Le Trésor français garantira la libre

convertibilité à parité fixe entre l'euro et le franc comorien. Les autorités françaises compétentes tiennent la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Comité économique et financier informées de la mise en œuvre des accords et l'informent au préalable de toute modification de la parité entre l'euro et le franc comorien. Toute modification de la nature ou de la portée des accords nécessiterait l'approbation du Conseil sur la base d'une recommandation de la Commission et de la consultation de la BCE.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Maoulida Mabé
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

APPEL À CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores recrute pour son Unité de Coordination de Projet (UCP), deux (02) stagiaires en passation des marchés publics.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfarae@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 2 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 22 mai 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Être de nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2020 et 2021) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,

- Être titulaire d'au moins une licence en droit, gestion de projet, ingénieur en énergie renouvelable ou domaines connexes,
- Expérience professionnelle non requise,
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

2. DUREE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans non renouvelables.

A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque Mondiale.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requi-

ses pour devenir un assistant en passation des marchés publics.

La durée du stage pourra être écourtée dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'Unité de Coordination du Projet. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, situé au TOPING – Villa Madame ADINANI, en face de chez Docteur KASSIM

COMORES / BAD

La BAD octroie 6 milliards fc pour les infrastructures routières

Mercredi dernier, le ministre des finances, du budget et du secteur bancaire Mzé Abdou Chanfiou a signé avec la directrice régionale de développement et de prestation de service pour l'Afrique de l'Est de la Banque Africaine de Développement (BAD) trois conventions pour les infrastructures routières. Il s'agit de la route de Domoni - Mremani à Anjouan, la route de Wala Noumachoua à Mohéli et Orouveni - Foubouni à Ngazidja, pour un montant de 6 milliards de francs comoriens. Et d'autres projets que le gouvernement souhaite réaliser pour 184 km dans l'ensemble des îles.

Les trois signatures ont eu lieu mardi dernier dans les locaux du ministère des finances avec la directrice régionale de développement et de prestation de service pour l'Afrique de l'Est de la Banque Africaine de Développement (BAD). Ces conventions de financement concernent la réhabilitation des infrastructures routières, notamment la route

de Domoni - Mremani à Anjouan, la route de Wala Noumachoua à Mohéli et Orouveni - Foubouni à Ngazidja, pour un montant de 6 milliards de francs comoriens. C'est l'un des résultats d'une mission de dialogue pour la revue à mi-parcours du document de stratégie pays (DSP) 2021-2025 de la Banque africaine de développement. Cette mission conduite par Nnenna Nwabufu

représentante de la BAD séjourne à Moroni du 13 au 20 mai. Dans le but de consulter les parties prenantes sur la pertinence des actions en cours, pour la période 2023-2025, afin d'apporter des améliorations s'il le faut et financer aussi pour son développement.

« Aujourd'hui nous allons signer trois conventions pour les infrastructures routières d'un montant de 6 milliards de francs comoriens. Elles concernent les routes de Domoni - Mremani à Anjouan, Wala Noumachoua à Mohéli et Orouveni - Foubouni à Ngazidja. Et autres visibilité que le gouvernement souhaite réaliser pour 184 km dans l'ensemble des îles. Pour ces projections on va examiner notamment une route prioritaire,

celle qui va de Bahani jusqu'à Mitsamiouli parce que c'est une route qui couvre cinq régions et surtout une activité économique très importante. On va signer également un protocole d'appui avec la BAD qui concerne mon ministère, que notre partenaire va appuyer pour le développement des Comores », s'est félicité l'argentier de l'Etat. Tout en soulignant que d'autres projets qui sont en cours d'étude font partie du même protocole d'appui, à savoir le port de Moroni entre autres.

« Ce protocole que nous allons signer est relatif à un don de 1,300 millions de dollars qui été approuvé le 6 avril dernier dans le volet Facilité d'appui à la transition de la BAD. Ce don est destiné à la sou-

tenabilité de la dette publique comorienne. En effet, la dette comorienne présente des risques importants qui pourraient entraver la stabilité macroéconomique du pays et l'atteinte des objectifs de développement. C'est pourquoi à travers le projet d'appui à la soutenabilité de la dette publique, il est prévu de renforcer les capacités institutionnelles pour une gestion de la dette qui soit responsable et transparente », a indiqué la représentante de la Bad. Tout en montrant l'ambition et la détermination de la Bad à aider l'Union des Comores dans sa stratégie de développement.

Nassuf Ben Amad

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La 37ème session ministérielle s'est ouverte à Antananarivo

Réfléchir sur le plan de développement de la commission de l'océan Indien pour la période 2022-2023 tel sera l'ordre du jour de la 37ème session des ministres des affaires étrangères des Etats membres. Madagascar va passer la présidence à l'île Maurice.

Le 37e Conseil des ministres de la COI s'est ouverte ce mercredi 17 mai autour de Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar et présidente en exercice du Conseil des ministres de la COI en présence des ministres Dhoahir Doukhamal, ministre des Affaires étrangères, Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Mahen Kumar Seeruttun, ministre chargé des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du

Commerce international de la République de Maurice, Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de la République des Seychelles et Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

Dans son allocution, le chef de la diplomatie comorienne a commencé par un mot de reconnaissance à l'endroit de tous les Etats membres qui ont soutenu et accompagné la présidence comorienne en exercice de l'Union Africaine. « Ce mandat confié à un Etat insulaire, pour la première fois dans l'histoire de l'Union Africaine, est donc une chance pour nos pays et pour notre Organisation régionale, réputée pour être la seule organisation africaine composée exclusivement d'îles, avance-t-il. Une chance dis-ais-je, car il coïncide avec la volonté exprimée, au plus haut niveau, d'accélérer le processus de mise en œuvre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) et de la projection de la deuxième décennie de l'Agenda 2063. C'est



37e session ministérielle de la COI

vous dire toute la fierté de mon pays, d'assumer cette lourde mais noble responsabilité, de porter la voix du Continent africain sur la scène internationale, en mettant l'accent sur la place de l'Afrique dans le nouvel ordre économique mondial, et les spécificités de ses Etats insulaires ».

En sa qualité de Président en exercice du Conseil exécutif de l'Union Africaine, le ministre

comorien a informé le conseil que l'Union des Comores accueillera, du 8 au 11 juin prochain, un Forum sur l'économie bleue et les Spécificités des Etats insulaires d'Afrique. « Ce Forum sera clôturé par un Segment de haut niveau sous le haut patronage du Président de l'Union des Comores et président de l'UA. Il verra la participation des pays du Sud-ouest de l'Océan Indien, des Etats insulaires

d'Afrique, de la Commission de l'UA, du Secrétariat Général des Nations Unies, du Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique et, bien sûr de la Commission de l'océan Indien dont le rôle moteur sera souligné, dans cette démarche panafricaine », précise-t-il.

Lors de cette 37e session ordinaire du Conseil, les ministres de la COI examineront le Plan de développement stratégique de la COI 2023-2033, les actions en faveur de la sécurité maritime en vue d'une nouvelle phase au programme MASE en soutien à l'architecture régionale de sécurité maritime, du climat notamment à travers la Commission des îles d'Afrique sur le climat, de la résilience côtière par le biais du projet RECOS, de l'économie bleue et circulaire, de la culture et de la formation professionnelle ou encore de la paix et de la stabilité.

Andjouza Abouheir

COMMISSION TRIPARTITE

Les normes internationales du travail au cœur d'un atelier de sensibilisation

La commission nationale tripartite, en partenariat avec l'OIT a tenu durant deux jours un atelier de sensibilisation pour faire la promotion des normes internationales du travail. Il s'agit des conventions sur entre autre, la sécurité sociale, les travailleurs des migrants.

La commission nationale composée par le ministère en charge du travail, le MODEC, la CTC poursuit sa mission de sensibilisation des trois conventions qui sont ratifiées en 2021 et un protocole plus précisé-

ment : la convention 102 sur la sécurité sociale et la convention 97 et 153 sur les travailleurs migrants. S'ajoute également le protocole 29 sur le travail forcé. Autres textes à faire plaider pour ratifier d'autres conventions telles que la convention 155 et 187 qui concernent la sécurité sanitaire au travail qui sont depuis 2022 deux conventions fondamentales, d'après Salim Souleimane secrétaire général de la CTC.

« On a aussi la convention 190 sur la violence et le harcèlement en milieu du travail. Egalement 189 sur le travail domestique. Quand

nous parlons de travailleurs domestiques, il y a les femmes et les hommes de ménage mais il y a les gardiens, les chauffeurs qui ne bénéficient pas des conditions de travail adéquates », a-t-ajouté.

« Nous pensons que ces conventions sont de nature à renforcer notre législation nationale. Puisque quelque part, il y a un peu de défaillance de notre législation en la matière. Donc à travers la commission nationale tripartite, nous avons commencé ce travail d'abord à Anjouan et à Mohéli. Et maintenant nous le faisons ici et surtout pour faire un plaidoyer au niveau du gou-

vernement et des parlementaires afin qu'il ait ratification de ces conventions », a-t-il fait savoir. Pour lui l'atelier était intéressant « parce que les participants ont apporté une attention très particulière. On a convié aussi les organisations de la société civile telles que Hifadhi, la FCDH et la FCC. La présence de ces organisations est transversale avec tout ce qu'on est en train de faire pour que cette campagne soit à la hauteur des besoins de notre pays. »

D'après-lui, le pays a certes adopté beaucoup de textes au niveau national mais aussi, il a rati-

fié un certain nombre de conventions. « Parce qu'en tout on a ratifié 36 conventions de l'OIT et que si on regarde bien entre l'élaboration de l'adoption de la loi et la manière dont elles sont appliquées, il y a un décalage. Et nous pensons que si on regarde bien pour avoir une société moins violente, pour avoir la paix nous sommes convaincus qu'il faut que nous essayons d'appliquer ces lois même si parfois cela n'arrange pas certaines personnes mais c'est à travers ces lois-là que nous pouvons aller de l'avant. »

Maoulida Mbaé



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)

Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Deux Enveloppes)

Reference: KM-AEP SONELEC-304146-GO-RFB

Fourniture de compteurs d'électricité et implémentation d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs

1. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de compteurs d'électricité et d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de lettre de crédit.

2. L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des compteurs d'électricité et implémenter un Système Automatisé de Gestion des Compteurs.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2016 mis à jour en

novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC), M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur, naoildine@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo à Moroni, Comores.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

6. Les offres devront être soumises au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo au plus tard le 09 juin 2023 à 10h00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront

pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo le 09 juin 2023 à 10h00. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et devront être conservées dans un lieu sûr de l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre de 40 000 USD.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) – Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC)
Attention : M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP)
Adresse : BP 1769, Siège de la SONELEC, 2^e étage, quartier Volo-Volo, Moroni Comores
Email : naoildine@yahoo.fr



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-002/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le coût total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

Le candidat au poste de Comptable doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire BAC+4 en comptabilité générale, comptabilité publique ou finances ;
- Justifier d'au moins cinq (4) années d'expérience à un poste analogue ou avoir fait un cabinet d'expertise comptable ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants

(Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;

- Avoir l'expérience de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels de comptabilité, la connaissance d'un logiciel de gestion comptable et financière d'un projet serait un atout ;
- Avoir le sens de l'initiative ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Être capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles.
- Être organisé et prioriser son travail en fonction des enjeux, du contexte et du délai ;
- Respecter les délais, être rigoureux et précis ;
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;
- S'intégrer dans une chaîne de décisions comptables et financiers ;
- Faire preuve d'une bonne intégrité ;
- Langue de travail : Avoir une bonne connaissance du Français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

3. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER
- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4)

pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de la Comptabilité et des Finances comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

4. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER sis CRDE Sereheni.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

5. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous pli fermé ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du **Projet PREFER en précisant la mention : « Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER »** à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao

À l'attention de : Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National

B.P : 7575 Moroni – Union des Comores

Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées

SOCIÉTÉ

Yali ALUMNI Comoros diversifie sa coopération

Conçu à l'origine par le gouvernement américain, le Young African Leader Initiative (YALI) est devenu un appui à la jeunesse africaine afin de lui donner les outils nécessaires à son épanouissement, dans toute la sphère de la vie publique notamment ou plus particulièrement dans le domaine de l'entreprenariat.

Depuis son lancement en 2010 à l'initiative du président Obama, plus de 50 jeunes comoriens ont déjà bénéficié de nombreux programmes de formations aux Etats-Unis, en Afrique du Sud ou tout récemment à Dakar au Sénégal où une filière francophone vient d'être ouverte. Parmi ces jeunes, nombreux sont ceux qui ont lancé des initiatives en matière d'entreprenariat qui leur permettent de vivre en dehors de toute influence de la société.

Dans le cadre du Programme Indicatif Multi-annuel (PIM), une

mission de l'Union Européenne sillonnent l'ensemble du territoire à la rencontre des acteurs économiques notamment les jeunes pour voir comment rendre effectif le programme Intégration économique des Comores conçu sur trois axes majeurs. « Faciliter l'intégration des Comores dans la mondialisation, contribuer à l'amélioration des conditions de développement du secteur privé et enfin améliorer la compétitivité des entreprises vertes et socialement responsables » comme ça été rappelé dans le document qui renferme les termes de références programme.

Avant Anjouan et Mohéli, André MOUKAM chef de mission et Daniel LINOTTE ont rencontré le staff de YALI à Moroni pour une première lecture du document cadre et faire une proposition de coopération assortie évidemment de certaines conditions. Une opportunité que n'a pas manqué de saluer le président de YALI Comoros. « Nous saluons

les efforts entrepris par le gouvernement comorien avec son partenaire l'Union Européenne pour tout ce qu'ils sont en train d'entreprendre surtout en faveur de la jeunesse comorienne », avance Jean Mone Ahmed. Et ce dernier de continuer : « Tout ce qu'on nous a soumis aujourd'hui comme opportunité d'aider la jeunesse n'est pas du tout en contradiction avec ce que nous faisons depuis des années avec l'appui financier du gouvernement américain. Pour nous ça sera un plus pour étendre notre champs de visibilité et aider à l'émergence de nouveaux leaders ».

A l'issue de cette rencontre, il a été demandé à YALI de soumettre un document sous forme de propositions dans des domaines qui cadrent avec les trois axes prioritaires cités plus haut et recommande par le document de référence. « Faire des propositions pour un programme de l'Union Européenne dans le secteur indiqué qui soient pertinents, réalistes, crédibles et adaptés au contexte ... »



Quant au chef de mission, il est revenu sur la nécessité d'assainir le domaine des investissements notamment la sécurisation du climat des affaires, importante pour tout investisseur. « Dans un pays où il n'y a pas de sécurité des investissements, les gens hésitent à venir. C'est pour cela qu'on a mis l'accent sur le droit OHADA qui gère le commerce et les affaires dans 15

pays francophones d'Afrique, car nous avons constaté que les actes uniformes de l'OHADA ne sont pas connus des populations », dit-il. Après avoir rencontré les différents acteurs, la mission organisera un atelier de restitution pour présenter les propositions d'axes prioritaires d'intervention du gouvernement comorien aux différentes parties prenantes.

AS Badraoui



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-003/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le cout total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

Le candidat au poste de Responsable de composante-spécialiste en élevage doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie Agronome (minimum BAC+5, équivalent d'un DEA ou master), de préférence avec spécialisation/option zootechnie ; un autre diplôme supérieur reconnu équivalent dans un domaine apparenté tel les sciences vétérinaires est valable. Un diplôme de niveau Bac+4 complété par une longue expérience (9 ans au moins) peut être accepté.

- Avoir une connaissance des techniques de conduites d'élevage et de santé animale ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de six (6) ans au moins dans le domaine agronomique et particulièrement dans la production animale et/ou santé animale ; l'occupation d'un poste en qualité de responsable de la production et/ou santé animale dans un projet financé par une institution financière internationale constituera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance des systèmes de production végétale et animale comoriens ;

- Avoir une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales et internationales du secteur de l'Elevage sera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de travail en collaboration avec des ONG Internationales sera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Office, MS Project et autres) ;

- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous-pression ;

- Faire preuve d'une bonne intégrité.

4. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER

- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4) pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine recherché comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par téléphone et par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail datant de moins de trois mois, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat

- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant.

5. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège du Projet PREFER sis MAPETA, ex-CEFADER M'de avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet dans les îles de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

6. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous -pli fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)**

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « **Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER** » à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'de Bambao

À l'attention de : **Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National**

B.P : 7575 Moroni – Union des Comores

Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionné ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en oeuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière aux Comores : une cérémonie de haut niveau marquant la clôture de la formation tronc commun et le démarrage de la formation spécialisée

Sous l'égide de **Son Excellence Monsieur Mze Abdou Mohamed CHANFIU**, Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, l'Hôtel Retaj de Moroni accueillera le samedi 20 mai la **cérémonie de remise de certificat marquant la clôture de la formation tronc commun et le démarrage de la formation spécialisée dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière des Comores - PAGF**. Cet événement qui s'annonce d'envergure, signale la volonté du gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui de ses partenaires au développement, d'accélérer la mise en oeuvre du Plan Comores Émergent à travers l'assainissement des finances publiques, le rapprochement de l'administration fiscale des contribuables, une meilleure mobilisation des ressources pour garantir des services publics de qualité et accélérer la mise en oeuvre des grands projets qui feront des Comores un pays émergents à l'horizon 2030.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA VISION DE SEM LE PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI EN FAVEUR D'UNE GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES PERFORMANTE ET VECTRICE DE DÉVELOPPEMENT À LA BASE

Démarré depuis deux ans, le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière a été initié à travers la convention AFD CKM 11 07 01 R / CKM 1107 02 S du 3 juillet 2020 entre l'Agence Française de Développement et l'Union des Comores, dans le cadre des initiatives à fort impact pour la réalisation effective du Plan Comores Émergent. Il traduit l'importance fondamentale de **la modernisation de l'action publique et de la consolidation des administrations financières de l'Etat pour la délivrance de services publics de qualité et dans la mise en œuvre des grands chantiers, qui entrent dans le cadre du Plan Comores Émergent** (infrastructures, hôpitaux, écoles, etc.).

Pour rappel, le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière s'articule autour de trois composantes opérationnelles complémentaires : l'appui à l'amélioration de la performance de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) dans la mobilisation des recettes (composante N°1), l'amélioration de la chaîne de la dépense à travers un renforcement des fonctions de programmation, d'exécution, de suivi et de contrôle du budget de l'Etat (composante N°2), le renforcement des compétences professionnelles des personnels de l'administration des finances publiques à travers la mise en place de filières de formation – continue et initiale - en finances publiques (composante N°3).

Il s'agit, à la fois, de mobiliser les ressources nécessaires pour financer la trajectoire de développement des Comores, et à la fois, de garantir une utilisation plus efficace et plus transparente de ces ressources. L'atteinte de ces objectifs passe par une transformation de l'administration publique, dans une logique de performance et de redevabilité vis-à-vis des citoyens.

Celle-ci repose en premier lieu sur des ressources humaines qualifiées, professionnelles et responsables, positionnées en adéquation avec les besoins. A ce titre et à travers son 3e axe, le PAGF participe à la mise en place les premiers fondements de la future Ecole Nationale d'Administration souhaitée par les autorités.

Pour Jean-Benoît PERROT-MINNOT, Directeur adjoint de l'Agence Française de Développement à Moroni : "le PAGF est un projet porté par les Comoriens, pour les Comoriens. Il traduit l'engagement des autorités en faveur d'une administration et d'un système fiscal plus efficaces, au service du développement et de la mise en œuvre des ambitions d'émergence de l'Union des Comores." M. Djafar AHMED, Directeur général des Impôts complète : "la mise en œuvre du PAGF permet à la DGI d'accélérer sa dynamique de transformation digitale ainsi que le renforcement des capacités des cadres. Le capital humain est au centre de ce projet qui permet déjà à la DGI d'engranger des améliorations très concrètes, que ce soit en termes de collecte des ressources fiscales, d'expérience des contribuables et de relation administration-usagers pour un comportement citoyen vertueux et un renforcement du civisme fiscal."



PLUS DE 200 PARTICIPANTS À LA CÉRÉMONIE, EN PROVENANCE DE TOUTES LES ÎLES

La cérémonie, figurant parmi les activités de la composante 3 du projet, est placée sous l'égide de **SE Mze Abdou Mohamed CHANFIU**, Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire. Il connaîtra la haute participation et les interventions de plusieurs autres décideurs de premier plan de l'Union des Comores : Monsieur Ali Mmadi AHAMADA, coordinateur de l'Unité de Gestion de Projet, Monsieur Djafar AHMED, Directeur général des Impôts et des domaines (AGID), Mme Hadidja MOHAMED DAROUECHE, Directrice Générale du Budget, Monsieur Omar CHEHANI, Directeur Général de la Fonction Publique, Rejane HUGOUNENQ DE VREYER, Directrice de l'Agence Française de Développement, Comores. **Elle marque une première étape dans la feuille de route de mise en place de l'Ecole Nationale d'administration des Comores.**

*** INFORMATIONS PRATIQUES ***

NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

MINISTÈRE DE TUTELLE : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

NOM DE L'ÉVÉNEMENT : Cérémonie de haut niveau marquant la clôture de la formation tronc commun et le démarrage de la formation spécialisée

DATE ET HEURE : Samedi 20 mai 2023 - 8:30-12:00

LIEU : Hôtel RETAJ, Moroni

PARTICIPATION : Sur présentation du carton d'invitation.

CONTACTS PRESSE :

Zahatio Maria YEO
pagf@publicaffairsafrica.com

Amine Poppa Souef
amine@airmes.pro +269 368 65 22